

Réf 201 : Connaissance du secteur du BTP, de ses problématiques santé sécurité

Formation destinée aux Services de Prévention de Santé au Travail :
Infirmier(e)s, Techniciens HSE, IPRP et Médecins du travail

Objectifs pédagogiques :	5 jours	35 heures
<p>Les stagiaires seront capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ OP1 : D'expliquer l'importance des accidents du travail (AT) et des maladies professionnelles (MP) et de se positionner par rapport aux rôles des différents acteurs de l'acte de construire. ➤ OP2 : De citer les principaux outils de gestion de la prévention du GNMST BTP et de l'OPPBT D'identifier les rôles des différents acteurs de la prévention ➤ OP3 : De décliner les problématiques santé sécurité liées aux différents métiers du BTP et d'appréhender les principales mesures de prévention dans le cadre réglementaire. 	<p>Dates</p> <p>3 sessions par an, consultez le planning disponible sur le site du GNMST BTP. Pour accéder à la formation : le SPSTi doit remplir et envoyer le formulaire d'inscription via le site du GNMST BTP. Un mail de confirmation sera adressé au service pour confirmer l'inscription à la session demandée</p>	
<p>Programme :</p> <p>Importance des AT et MP dans le BTP. Les indicateurs statistiques de mesure (TG, TF...). Les acteurs et partenaires de l'acte de construire et la coordination SPS. Les outils de la gestion des risques du GNMST BTP, OPPBT... L'évaluation des risques. Le cadre réglementaire (décret du 1er septembre 2004...).</p> <p>Les travaux de gros-œuvres et du second œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les principales technologies et modes opératoires mis en œuvre (coffrages... appareils de levage, machines à bois...). – Les risques associés aux modes opératoires (risques électriques...). – Les principales mesures de prévention (EPI...). <p>Les travaux publics (terrassements, VRD, et travaux routiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les principales technologies et modes opératoires mis en œuvre (terrassements, travaux routiers, utilisation d'engins...). – Les risques associés aux modes opératoires (les produits noirs et leurs toxicités...). – Les principales mesures de prévention (protections respiratoires...). 	<p>Modalités :</p> <p>En présentiel, dans les locaux de l'OPPBT 45 av. Leclerc à Lyon. Accessible PMR Groupe limité : 6 à 12 stagiaires Fiche Technique d'évaluation renseignée par le stagiaire et adressée au minimum 8 jours avant le stage aux formateurs afin de cibler les besoins et les attentes</p>	
<p>Pour toute question concernant une situation de handicap, d'accessibilité, d'adaptation des conditions d'animation ou autres questions..., veuillez contacter notre secrétariat au GNMST BTP au 01 71 75 96 18.</p>	<p>Méthodes d'animation : Participatives par des actions de découverte sur des bases photographiques, vidéos, développement de la théorie, applications pratiques par des études de cas Des visites de chantiers (bâtiment et TP) et atelier bois en fonction des disponibilités permettent de mettre en application les apports de la formation Documentation s/clé USB</p>	
	<p>Intervenants</p> <p>Formateurs, ingénieurs de l'OPPBT Médecins du travail du GNMST BTP</p>	
	<p>Pré-requis</p> <p>Pas de pré-requis</p>	
	<p>Validation de fin de stage</p> <p>QCM/ QuizBox (logiciel + télécommandes pour chaque participant) (les résultats de l'évaluation peuvent être adressés au stagiaire à sa demande).</p>	
	<p>Sanction de stage</p> <p>Attestation de présence signée par les stagiaires et formateur (s) Certificat de réalisation de la formation</p>	
	<p>Tarif individuel :</p> <p>incluant les frais d'hébergement et de restauration (petit dj et déjeuner)</p> <p>BTP : 2 500 € TTC Hors BTP : 2 900 € TTC</p>	